

CTPM du 9 Novembre 2010

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Avec une moyenne de plus de 30% de grévistes sur les 6 derniers mois, les agents des ministères de Bercy ont massivement démontré leur opposition à un projet de réforme des retraites injuste socialement, inefficace économiquement et conçu de façon unilatérale par le gouvernement.

Au-delà, ce très haut niveau de mobilisation, bien supérieur à l'ensemble de la Fonction Publique d'État, souligne l'ampleur du malaise social spécifique aux ministères économiques et financiers.

Certes, l'unité d'action syndicale aux Finances matérialisée par une plate forme revendicative commune dès le 23 mars est à mettre au crédit de cette forte mobilisation. Mais c'est aussi et surtout un ras le bol généralisé qui s'est largement exprimé, ras le bol qui trouve sa source dans une politique gouvernementale faite de réformes, de suppressions d'effectifs, d'absence d'augmentation de traitement et de dégradation constante des conditions de travail.

Les effectifs d'abord, avec la perte de 20 000 emplois en 10 ans, les ministères financiers n'en finissent pas de connaître la politique des suppressions d'emplois, tantôt pour cause d'exemplarité, et depuis 2007 au nom du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Pour preuve de ce dogmatisme, les ministres le 6 juillet dernier, ont été dans l'incapacité de répondre à une simple question de logique, à quel niveau situent-ils le nombre d'emplois nécessaires à l'accomplissement des missions économiques et fiscales.

Leur persistance dans cette fuite en avant n'a qu'un but, répondre au diktat des marchés financiers et des agences de notation, imposant l'austérité aux salariés pour leur faire doublement payer une crise dont ils sont totalement étrangers.

Les multiples restructurations des services de l'État, dont la cohérence échappe bien souvent au bon sens d'un service public au service des citoyens, déstabilisent l'organisation des administrations.

Résultat : certaines directions n'ont plus aucune prise sur le fonctionnement des services auxquels sont rattachés les agents qu'elles sont censées gérer. Le cas le plus symptomatique demeure la DGCCRF, dont il ne reste finalement qu'une tête sans corps.

D'autres directions veulent se convaincre que leur restructuration est un succès, sans toutefois prendre en considération, la catastrophique mise en œuvre, bien souvent au prix de la santé des agents. C'est le cas de la mise en place des SIP à la DGFIP, dont la création à marche forcée prouve chaque jour ses limites d'efficience, mais c'est aussi la DGDDI où la réforme du dédouanement est à peine achevée que l'on évoque encore une fois celle des services de la Surveillance. C'est également l'instabilité constante maintenue à l'INSEE entre une délocalisation ubuesque à Metz et un projet 2015 largement rejeté par les personnels.

La nouvelle organisation des services de l'administration centrale, dont la création du Secrétariat général ne va pas sans quelques difficultés, n'échappe pas à cette règle.

La dégradation des conditions de travail ensuite, qui découlent directement de la situation de l'emploi.

La politique immobilière, et la course au « 12m2 », constituent une autre cause de la profonde dégradation des conditions de travail qui génère souffrance au travail. La généralisation du regroupement des agents dans ce qui devient du travail en plateaux, a donné le résultat que l'on sait à France Télécom. Malgré ce sinistre exemple, les ministères persévèrent dans l'erreur, au prix de mètres carrés gagnés sur l'environnement de travail des agents.

Le pouvoir d'achat enfin, avec une année blanche en terme de revalorisation des traitements, qui se traduira même en fait, par une baisse du fait de l'augmentation de la retenue pour pension.

Par ailleurs, aucune perspective n'est affichée à ce jour par les ministres sur le devenir des plans de qualification et de promotions.

Face à tous ces lourds contentieux, les ministres ont signifié une fin de non recevoir intégrale aux personnels le 6 juillet dernier, lors de leur rencontre avec les fédérations syndicales. Tout au plus, ont-ils tenté de plaider comme une avancée le maintien du budget de l'action sociale !

Pour FO finances, loin d'être une avancée, ce résultat est financé pour partie par les 3500 suppressions d'emplois, de plus les prestations nouvelles offertes sont construites sur la disparition ou la modification des critères d'attribution d'autres.

En conclusion, il nous faut vous préciser que notre présence à ce CTPM pourrait paraître en décalage en cette période où le dialogue social n'existe plus dans ce pays. Pour autant, il est de notre responsabilité syndicale de porter les revendications des personnels et d'exprimer en leur nom le climat de défiance qu'ils portent à leurs autorités ministérielles.

Telle est donc la justification de la présence de FO Finances, qui n'aura de cesse de s'opposer à ce que le financement des profits de quelques uns ne perdure à se faire au détriment de la sécurité sociale des seuls salariés.